



| |
|---|
| Date de convocation : 16 mars 2021 |
| Date d'affichage de la convocation : 16 mars 2021 |
| Date d'affichage du procès-verbal : 26 mars 2021 |

| |
|------------------------------------|
| Nombre de membres en exercice : 18 |
| Présents : 16 |
| Votants : 16 |

| |
|--|
| BUREAU COMMUNAUTAIRE COMMUNAUTE DE COMMUNES MAINE CŒUR DE SARTHE SEANCE DU 22 MARS 2021 |
|--|

L'an deux mil vingt-et-un le vingt-deux mars à dix-huit heures, les membres du bureau communautaire de Maine Cœur de Sarthe se sont réunis à la salle polyvalente de Joué l'Abbé, sous la présidence de Monsieur David CHOLLET

Etaient présents Mesdames et Messieurs les membres du bureau communautaire :

Ballon- Saint Mars : Maurice VAVASSEUR - Jocelyne GOUSSET

Courceboeufs :

Joué l'Abbé : Magali LAINE

La Bazoge : Michel LALANDE - Jérôme DELLIERE

La Guierche : Eric BOURGE

Montbizot : Alain BESNIER

Neuville sur Sarthe : Véronique CANTIN - Samuel HAMELIN

Saint Jean d'Assé : Emmanuel CLEMENT

Saint Pavace : Marina COMPAIN (visio)

Sainte Jamme sur Sarthe : Jean-Luc SUHARD - Jean-Michel LERAT

Souigné sous Ballon : David CHOLLET

Souillé : Catherine CHALIGNE

Teillé : Michel MUSSET

Absent excusé :

Dominique DORISON, François DESCHAMPS,

Magali LAINE est désignée secrétaire de séance.

Le procès-verbal du bureau du 18 janvier 2021 est validé à l'unanimité

| |
|--|
| Séance dédiée à la préparation budgétaire pour le vote du 12 avril prochain |
|--|

La séance est dédiée à la présentation du budget principal 2021. Les budgets des services petite enfance sont également joints, ainsi que les nouveaux services.

Ce budget est construit à partir des éléments chiffrés présentés lors du Débat d'orientation budgétaire du 15 février dernier.

De nouveaux éléments se sont ajoutés à cette maquette budgétaire, intégrant la mise en place d'un centre de vaccination par conventionnement avec l'ARS et le recrutement d'un chef de projet pour le portage des Petites Villes de Demain et la mise en place d'une ORT.

Les produits de la fiscalité ne seront pas connus avant le 31 mars 2021 pas plus que les dotations d'Etat.

Il est rappelé qu'une double réforme de la fiscalité s'applique aux collectivités à compter de 2021 :

- L'Impact de la suppression de la Taxe d'Habitation sur les résidences principales.
- Et la réforme des impositions de production.

Afin de compenser les pertes induites par ces réformes de nouvelles compensations sont affectées. Nous ne connaissons pas ses éléments pour construire le budget.

Quelques points sont soulevés lors de cette présentation budgétaire. Les services ont indiqué revenir rapidement vers les élus pour apporter les précisions demandées.

- Vérifier le financement du poste de l'agent de promotion touristique de l'Office de Tourisme,

Les 21 580.92 € versés en 2020 correspondent bien à 4 trimestres, mais avec le confinement, des indemnités de chômage partiel ont été versées. Il n'y a pas lieu d'abonder la somme prévue pour 2021.

Les écritures de cession sont à supprimer. Il ne faut inscrire que la somme de 158 000 € pour la vente BCC au 024 en investissement.

La répartition de la masse salariale sera répartie par articles détaillés pour une comparaison plus facile de l'évolution de celle-ci afin de bien prendre en compte en année pleine le recrutement de 12 personnes à la petite enfance.

Faire également la même répartition dans les articles concernant les indemnités des élus.

Le compte 012 est abondé, après le DOB, pour intégrer un chef projet sur 6 mois pour les Petites Villes de Demain et pour indemniser le personnel communal et communautaire qui participera au centre de vaccination en dehors de horaires habituels.

Le tableau détaillé des participations est joint à ce présent compte rendu.

L'aménagement des tennis ou leur transformation en paddle n'est pas inscrit au budget de 2021, étant entendu que la commission doit se saisir de cette question et qu'un inventaire de l'ensemble des terrains de tennis doit être fait sur la partie « ex Portes du Maine ». Un état des lieux est programmé d'ici l'été avec Michel MUSSET pour identifier l'ensemble des terrains. Ce dossier sera ensuite à soumettre au bureau communautaire s'il s'inscrit dans le projet de territoire.

A l'issue de cette présentation, toutes les propositions sont validées, et le résultat d'un exercice déficitaire en fonctionnement de l'ordre de 350 000 € est accepté, compte tenu de l'excédent global de clôture reporté.

L'année 2021 est une année charnière qui absorbe la totalité du développement engagé depuis 4 ans, en particulier pour la politique sociale, dans un contexte de crise sanitaire qui ne permet pas un fonctionnement optimal des services.

Questions et informations diverses

Quelques points de veille à avoir sur les associations et la diminution des bénévoles.

Avoir une action de mutualisation en matière de plantation de haies et de recherche de subventions auprès de la Région des pays de la Loire et auprès du Département.

Le centre de vaccination

Le président a présenté l'avancée des démarches menées au niveau du Pôle métropolitain pour assurer l'ouverture d'un centre de vaccination par EPCI.

Sur le territoire de Maine Cœur de Sarthe :

Le centre sera basé à Montbizot (visite du local le 24 mars et signature d'un bail précaire pour une occupation pouvant aller jusqu'à la fin de l'année, loyer mensuel de 1 000 € TTC).

Les vaccins fournis seront des PFIZER

L'organisation est portée par la Communauté de Communes et le pilotage sera assuré par le SDIS, en la personne de David CHOLLET et d'officiers de sapeurs-pompiers issus des centres de secours locaux (Ballon-Saint Mars et Sainte-Jamme), en lien avec la direction technique et administrative de la Communauté de Communes.

Un rendez-vous est fixé cette semaine avec l'ARS pour exposer la démarche et la construction de notre projet et connaître les éléments du cahier des charges. Un financement de l'ordre de 108 000 peut être alloué pour un petit centre.

Les médecins et les infirmiers ont répondu très favorablement à l'ouverture de ce centre. Les communes et les agents communaux entendent également se mobiliser pour participer à ce centre de vaccination. Il convient de poser l'organisation et les plannings.

La séance est levée à 21 heures
Le Président
David CHOLLET